



**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2014**

MARS 2015

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE
D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »**

**OBJET : RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014.**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société « **ASSURANCES STAR** » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la société « **ASSURANCES STAR** » arrêtés au 31 Décembre 2014 ainsi que le rapport spécial prévu par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Fait à Tunis, le 21 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

S O M M A I R E

	PAGE
I. <u>RAPPORTS</u>	
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2014	4
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2014	8
II. <u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014</u>	
- BILAN	13
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE	15
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE	16
- ETAT DE RESULTAT	17
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	18
- ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES	19
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	20
- ANNEXES	37

RAPPORT GENERAL

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2014

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2014**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de **880 553 243** dinars et un résultat bénéficiaire de **22 298 868** dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

4- A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

5.1- la société STAR a procédé en 2014 aux ajustements suivants :

- Estimation de la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR), en se basant sur les statistiques de nombre de dossiers ouverts durant les cinq derniers exercices, et le coût moyen des trois derniers exercices. Les IBNyR comptabilisés par la compagnie s'élèvent à un montant de 55 936 mDT. L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

- Pour les sinistres de nature « facultatif », la compagnie a recouru à l'application d'un coût moyen relatif à chaque garantie. Ce changement a affecté aussi bien le calcul des IBNyR que la réévaluation des dossiers sinistre non mouvementés depuis leur ouverture.

La compagnie a utilisé la méthode de cadence des règlements à l'ultime. Ainsi, la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres matériels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNyR) comptabilisée au 31/12/2014 est de 8 827 mDT contre 5 559mDT au 31/12/2013. L'actuaire désigné par la compagnie a certifié la suffisance de ces provisions.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2014.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 21 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2014

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société ne nous a pas informés des nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'actionnariat avec la STB est encore en vigueur, la rémunération annuelle de la STB est de 11 000 dinars HT en 2014.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB est encore en vigueur.

C. Rémunération des dirigeants

C1. Les obligations et engagements de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :

a- Un salaire mensuel

- Salaire net mensuel de 7.500 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 435 DT
- Une retenu sur impôt sur le revenu de 3.328 DT
- Charges sociales patronales de 656 DT

b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2013 et servie en 2014 :

- Prime d'intéressement nette de 30.004 DT
- Une retenu sur impôt sur le revenu de 14.175 DT
- Charges sociales patronales de 1.524 DT

c- Les avantages en nature comportent :

- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial ;
- 500 litres de carburant par mois.
- La prise en charge des frais de téléphone fixe pour un montant de 826 DT par an;

2. Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 les salaires et des avantages suivants :

a- Un salaire mensuel qui se détaille en :

- Salaire net mensuel de 4.733 DT
- Cotisation sociale à la charge de l'employé 1.050 DT
- Une retenu sur impôt sur le revenu de 2.124 DT
- Charges sociales patronales de 1.502 DT

b- Les avantages en nature suivants

- Une voiture de fonction;
- 400 litres de carburant par mois.

3. La prise en charge des frais de Téléphone GSM pour Messieurs le Président Directeur Général et le Président Directeur Adjoint est d'un montant global de 1.893 DT pour l'année 2014 ;

Les obligations et engagements de la Société « **Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2014, se présentent comme suit :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	184 491	-	100 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	184 491		100 000	-

- c- L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2014 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 86.400 DT et 8.977 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 21 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN AU 31/12/2014

ACTIF	au 31/12/2014			au 31/12/2013
	brut:	amortissements et provisions:	net:	net:
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3 868 344	1 790 056	2 078 287	336 952
	3 868 344	1 790 056	2 078 287	336 952
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	13 544 410	10 158 986	3 385 424	2 645 920
	13 544 410	10 158 986	3 385 424	2 645 920
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	27 306 350	4 669 245	22 637 105	21 409 178
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	20 872 192	3 153 141	17 719 051	16 442 777
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	6 434 158	1 516 104	4 918 054	4 966 400
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	78 561 324	12 939 138	65 622 186	65 756 310
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	78 561 324	12 939 138	65 622 186	65 756 310
AC33 Autres placements financiers	586 306 794	3 945 088	582 361 705	535 448 400
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	33 509 332	3 278 788	30 230 544	29 171 485
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	491 572 752	650 502	490 922 250	452 405 350
AC334 Autres prêts	9 230 622	15 799	9 214 823	7 027 231
AC336 Autres	51 994 088		51 994 088	46 844 334
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 144 464		4 144 464	5 512 848
	696 318 932	21 553 472	674 765 461	628 126 736
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	9 482 319		9 482 319	8 980 593
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	26 669 134		26 669 134	39 578 544
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et	4 592 316		4 592 316	3 474 538
	40 743 769	0	40 743 769	52 033 675
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	140 963 524	45 833 986	95 129 538	80 289 925
AC611 Primes acquises et non émises	18 719 437		18 719 437	17 315 125
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	97 541 695	39 500 126	58 041 568	46 626 238
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	24 702 392	6 333 860	18 368 532	16 348 563
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	17 872 054	6 321 783	11 550 271	5 759 400
AC63 Autres créances	7 715 792	598 258	7 117 535	8 196 678
AC631 Personnel	170 745	198	170 547	176 196
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 062 986		5 062 986	6 009 700
AC633 Débiteurs divers	2 482 061	598 060	1 884 002	2 010 781
	166 551 370	52 754 027	113 797 343	94 246 004
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	20 005 841		20 005 841	38 195 192
AC72 Charges reportées	3 993 283		3 993 283	3 522 135
AC721 Frais d'acquisition reportés	3 993 283		3 993 283	3 522 135
AC73 Comptes de régularisation Actif	20 846 842		20 846 842	18 519 461
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	19 651 591		19 651 591	16 976 808
AC732 Estimations de réassurance	287 000		287 000	60 400
AC733 Autres comptes de régularisation	908 250		908 250	1 482 252
AC74 Ecart de conversion	936 994		936 994	1 014 195
	45 782 959	0	45 782 959	61 250 984
Total de l'actif	966 809 784	86 256 541	880 553 243	838 640 269

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2014	31/12/2013
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	142 402 794	140 648 824
CP3	Rachat d'actions propres		
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	78 394 567	65 308 344
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		245 800 550	230 960 356
CP6	Résultat de l'exercice	22 298 868	18 740 071
Total capitaux propres avant affectation		268 099 418	249 700 427
<u>PASSIF:</u>			
PA2	Provisions pour autres risques et charges		
PA23	Autres provisions	3 572 000	1 412 000
		3 572 000	1 412 000
PA3	Provisions techniques brutes		
PA310	Provision pour primes non acquises	65 615 556	57 635 930
PA320	Provision d'assurance vie	36 446 316	31 065 535
PA330	Provision pour sinistres (vie)	6 106 659	5 520 862
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	400 421 455	390 651 102
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	237 887	230 957
PA341	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	10 323 807	9 616 108
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	242 000	242 000
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	16 457 975	17 630 860
		535 851 654	512 593 355
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	17 419 996	18 744 324
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	17 613 716	16 271 358
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	9 599 867	14 070 868
PA63	Autres dettes	21 836 339	19 527 962
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	3 622 476	3 558 483
PA632	Personnel	4 827 028	4 255 575
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 673 414	4 752 815
PA634	Créditeurs divers	7 713 420	6 961 089
		49 049 921	49 870 188
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif	5 226 841	4 990 170
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	5 226 841	4 990 170
PA72	Ecart de conversion	1 333 413	1 329 805
		6 560 253	6 319 976
Total du Passif		612 453 825	588 939 842
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		880 553 243	838 640 269

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2014

		Opérations brutes 31/12/2014	cessions et/ou rétrocessions 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2013
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	278 671 359	37 204 527	241 466 832	215 633 188
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-7 979 626	-501 726	-7 477 900	-6 858 526
		270 691 733	36 702 800	233 988 932	208 774 612
Produits de placements alloués, transférés de l'état					
PRNT3 de résultat	+	28 072 693		28 072 693	24 299 299
PRNV2 Autres produits techniques	+	630 178		630 178	389 931
CHNV1 Charge de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	190 452 223	18 598 968	171 853 255	171 566 920
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	9 770 353	-12 909 410	22 679 763	4 937 876
		200 222 576	5 689 558	194 533 018	176 504 796
Variation des autres					
CHNV2 provisions techniques	+/-	-1 172 885		-1 172 885	-1 823 234
Participation aux bénéfices					
CHNV3 et ristournes		5 232 082	1 459 156	3 772 926	512 254
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	15 706 974		15 706 974	14 121 381
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-471 147		-471 147	-386 882
CHNV43 Frais d'administration	-	23 929 842		23 929 842	23 235 882
CHNV44 commissions reçues des réassureurs	+		7 903 514	7 903 514	7 129 183
		39 165 669	7 903 514	31 262 155	29 841 197
CHNV5 Autres charges techniques	-	17 051 792		17 051 792	15 561 351
Variation de la provision pour					
CHNV6 égalisation et équilibrage	+/-	0		0	-5 172
résultat technique de l'assurance et/ou de la					
RTNV réassurance non vie	+/-	38 895 369	21 650 572	17 244 797	12 872 650

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2014

	Notes:	Opérations brutes 31/12/2014	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2013
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	9 536 701	227 755	9 308 946	9 860 640
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	2 199 185		2 199 185	1 821 535
PRV22 Produits des autres placements	+				
		2 199 185	0	2 199 185	1 821 535
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	671 857		671 857	439 194
Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	495 524		495 524	344 048
		1 167 381	0	1 167 381	783 241
Plus values non réalisées sur placements	+				
PRV3					
PRV4 Autres produits techniques	+	407		407	198
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	2 549 905		2 549 905	2 658 089
Variation de la provision pour sinistres	./-.	585 797		585 797	912 072
		3 135 702	0	3 135 702	3 570 160
Variation des autres provisions techniques					
CHV2					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-.	5 380 780		5 380 780	7 120 742
		5 380 780	0	5 380 780	7 120 742
Participation aux bénéfices et ristournes					
CHV3					
		11 966		11 966	-25 052
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	1 725 341		1 725 341	1 843 555
CHV43 Frais d'administration	-	1 443 569		1 443 569	1 532 791
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+			0	717
		3 168 910	0	3 168 910	3 375 629
CHV5 Autres charges techniques	-	294 912		294 912	269 745
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	76 480		76 480	66 804
Correction de valeur sur placements	-	755 419		755 419	602 885
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	98 346		98 346	54 715
		930 245	0	930 245	724 404
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)					
RTV		-18 841	227 755	-246 596	-2 570 014

L'état de résultat arrêté au 31/12/2014

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	17 244 797	12 872 650
RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-246 596	-2 570 014
PRNT1 Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11 Revenus des placements	37 972 899	34 965 708
PRNT12 Produits des autres placements		
	37 972 899	34 965 708
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	11 600 821	8 430 648
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	8 556 123	6 604 249
	20 156 943	15 034 897
CHNT1 Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	1 320 570	1 282 355
CHNT12 Correction de valeur sur placements	13 043 670	11 572 826
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	1 698 118	1 050 291
	16 062 358	13 905 472
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	28 072 693	24 299 299
PRNT2 Autres produits non techniques	108 424	2 696 073
CHNT3 Autres charges non techniques	2 280 000	1 402 739
Résultat provenant des activités ordinaires	28 821 417	23 391 804
CHNT4 Impôts sur le résultat	6 522 549	4 651 732
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	22 298 868	18 740 071
PRNT4 Gains extraordinaires		
CHNT5 Pertes extraordinaires		
Résultat extraordinaire	0	0
Résultat net de l'exercice	22 298 868	18 740 071
CHNT6/PRN Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	22 298 868	18 740 071

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2014

	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçus des assurés	280 546 672	257 794 477
Sommes versés pour paiement des sinistres	-188 183 830	-177 270 013
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 880 995	3 663 745
Sommes versés pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 545 986	-2 397 075
Commissions versés sur les acceptations	-736 370	-1 370 206
Décaissements des primes pour les cessions	-41 988 252	-38 923 105
Encaissements des sinistres pour les cessions	11 782 060	15 688 473
Commissions reçus sur les cessions	8 743 383	9 869 906
Commissions versés aux intermédiaires	-18 856 643	-17 195 966
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-22 329 067	-21 321 595
Variation des dépôts auprès des cédantes	-246 222	240 250
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-396 463	3 227 033
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-67 636 669	-24 065 531
Encaissements liés à la cession de placements financiers	21 382 119	15 954 877
Taxes et impôts versés au Trésor	-43 834 893	-39 637 050
Produits financiers reçus	37 485 588	36 170 538
autres mouvements	9 560 649	5 947 927
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-13 372 930	26 376 685
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 589 037	-1 165 217
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-5 487 000
Encaissement provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	97 326	
Décaissement provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-3 000 014	-3 279 745
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 801 412	2 622 132
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	-690 312	-7 309 830
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-4 126 109
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-4 126 109	-4 126 109
VARIATION DE TRESORERIE	-18 189 352	14 940 745
TRESORERIE AU DEBUT DE LA PERIODE	38 195 192	23 254 447
TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE	20 005 841	38 195 192
	-18 189 352	14 940 745

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES AU 31/12/2014

	31/12/2014	31/12/2013
<u>Engagements Reçus</u>	-	-
Cautions reçues	5 296 833	5 006 728
Cautions Agents Généraux	1 823 000	1 188 000
TOTAL	7 119 833	6 194 728
<u>Engagements donnés</u>	-	-
Cautions données	1 679 420	1 982 705
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	3 322 800
TOTAL	2 002 220	5 305 505

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2014

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances – STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 13 succursales
186 Agents d'assurance
23 Courtiers
- **Effectif** : 661 employés

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2014 a connu les faits marquants suivants :

- Le démarrage de la mise en œuvre du projet du système d'information avec le premier lot " Automobile",
- La poursuite du plan de communication à travers diverses campagnes multi-supports,
- La Poursuite de l'amélioration de l'image de marque de la société avec le démarrage des travaux d'aménagement et de modernisation des différents sites,
- L'élaboration d'un plan stratégique et opérationnel 2015-2019,
- Le lancement du projet de plan de continuité d'activité "PCA",
- Un **résultat net** de 22, 299 MD contre 18,740 MD en 2013,
- Un **total Bilan** de 880,553 MD contre 838,640 MD l'année précédente,
- Des **fonds propres** avant résultat de l'ordre de 245,801 MD contre 230,960 MD en 2013,
- Une évolution des **primes émises** de 11,2 % atteignant 288,208 MD contre 259,187 MD en 2013,
- Une progression des **règlements de sinistres** de 2,295 MD soit 181,372 MD contre 179.076 MD en 2013,
- Une augmentation des **produits nets des placements** de 17 % soit 44,504 MD contre 37,976 MD en 2013.

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2014, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation:

- des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus

variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/N-1

Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté :

2011 et antérieurs	100%
2012	50%
2013	20%.

* Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* La méthode de provisionnement des autres postes de créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2014 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir de la moyenne des émissions des quatre premiers mois relatifs aux trois derniers exercices.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques:

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata-temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2014 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2013.

6-CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'Audit pour l'année 2014 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

7-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité d'audit** : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité de placement** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la direction financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

8-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

9-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2014 à 3 868 344 dinars contre 2 019 256 dinars au 31/12/2013 soit une variation de 1 849 088 dinars.

Les amortissements s'élèvent au 31/12/2014 à 1 790 056 dinars contre 1 682 304 dinars au 31/12/2013 soit une variation de 107 752 dinars.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2014	Amortissements au 31/12/2014	Valeur Nette au 31/12/2014	Valeur Nette au 31/12/2013
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	3 724 094	1 645 806	2 078 288	301 940
Autes actifs	103 250	103 250	0	35 011
TOTAL	3 868 344	1 790 056	2 078 288	336 951

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Libellés	Valeurs brutes			Amortissements				VCN AU 31/12/2014	
	Au 01/01/2014	Acquisiti on	Cession	Au 31/12/2014	Au 01/01/2014	Dotation	Reprise		Au 31/12/2014
Materiels de transport	697 245	35 601	118 363	614 483	488 704	94 915	118 363	465 256	149 227
MMB	2 159 325	395 869		2 555 194	1 737 210	75 652		1 812 862	742 332
AAI	5 396 039	421 016		5 817 055	4 340 214	165 340		4 505 554	1 311 501
Materiels Informatique	4 081 621	476 057		4 557 678	3 122 182	253 132		3 375 314	1 182 364
TOTAL	12 334 230	1 328 543	118 363	13 544 410	9 688 310	589 039	118 363	10 158 986	3 385 424

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2014	Amortissement s et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2014	Valeur Nette au 31/12/2013
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935
Constructions	22 948 115	4 650 945	18 297 170	17 069 243
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	18 300	100 000	100 000
TOTAL	27 306 350	4 669 245	22 637 105	21 409 178

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Actions Cotées	69 011 648	67 670 150	1 341 498
Actions Non Cotées	9 549 676	9 549 676	0
Valeur brute	78 561 324	77 219 826	1 341 498
Provisions	12 939 138	11 463 516	1 475 622
Valeur nette	65 622 186	65 756 310	-134 124

AC33- Placements Financiers**AC331- Actions et autres titres à revenus variables:**

Libellés	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Actions Cotées	14 277 167	13 236 244	1 040 923
Actions OPCVM	16 104 570	16 104 570	0
Actions Non Cotées	2 170 320	2 170 320	0
Actions étrangères	957 275	957 275	0
Valeur brute	33 509 332	32 468 409	1 040 923
Provisions	3 278 788	3 296 923	-18 135
Valeur nette	30 230 544	29 171 486	1 059 058

AC332- Obligations et autres titres a revenus fixes :

Libellés	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Emprunts obligataires	103 011 252	87 388 352	15 622 900
Emprunts indivis	150 000	150 000	0
Placements bons de trésor	259 500 000	224 750 000	34 750 000
Placements BTA	128 911 500	140 767 500	-11 856 000
Valeur brute	491 572 752	453 055 852	38 516 900
Provisions	650 502	650 502	0
Valeur nette	490 922 250	452 405 350	38 516 900

AC334 - Prêts

Libellés	au 31/12/2014	au 31/12/2013	Variation
Prêts au personnel	9 165 166	7 021 656	2 143 510
Prêts sur police vie	65 456	69 140	-3 684
Valeur brute	9 230 622	7 090 796	2 139 826
Provisions	15 799	63 565	-47 766
Valeur nette	9 214 823	7 027 231	2 187 592

AC336- Autres placements

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2014	Valeur Brute au 31/12/2013	Variation
Dépôt auprès de la TGT	4 397 247	2 677 069	1 720 178
Placements en devises	47 581 753	44 154 765	3 426 988
Autres dépôts	15 088	12 500	2 588
TOTAL	51 994 088	46 844 334	5 149 754

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2014	Valeur Brute au 31/12/2013	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 083 074	1 105 268	-22 194
Dépôts en garantie des PSAP	3 061 390	4 407 580	-1 346 190
TOTAL	4 144 464	5 512 848	-1 368 384

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2014 de 11 289 906 DT par rapport à 2013 :

Libellés	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013	Variation
Provision pour primes non acquises	9 482 319	8 980 593	501 726
Provision pour sinistres non vie	26 669 134	39 578 544	-12 909 410
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	4 592 316	3 474 538	1 117 778
TOTAL	40 743 769	52 033 675	-11 289 906

❖ AC6 - Créances

Libellés	Montant brut au 31/12/2014	Provision	Montant net au 31/12/2014	Montant net au 31/12/2013
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
	18 719 437		18 719 437	17 315 125
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes à annuler	-1 703 881		-1 703 881	-2 012 828
créances sur les assurés	73 450 736	19 605 036	53 845 700	44 851 248
créances contentieuses	16 862 647	15 448 839	1 413 808	1 183 048
Autres créances	8 932 193	4 446 252	4 485 941	2 604 770
TOTAL	97 541 695	39 500 127	58 041 568	46 626 238
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances				
	24 702 392	6 333 860	18 368 532	16 348 563
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
		45 833 987		
Récessionnaires	36 728		36 728	39 217
Cédants	4 136 455	2 658 084	1 478 371	1 727 447
Cessionnaires	13 698 871	3 663 699	10 035 172	3 992 736
TOTAL	17 872 054	6 321 783	11 550 271	5 759 400
AC63 Autres Créances				
Personnel	170 745	198	170 547	176 196
Etat, orga. sécurité sociale	5 062 986		5 062 986	6 009 700
autres débiteurs divers	2 482 061	598 059	1 884 002	2 010 782
TOTAL	7 715 792	598 257	7 117 535	8 196 678
TOTAL GENERAL	166 551 370	52 754 027	113 797 343	94 246 003

❖ AC7 – Autres éléments d'actifAC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Avoirs en banque	18 407 296	37 651 250	-19 243 954
CCP	1 587 761	533 136	1 054 625
Caisse	10 784	10 806	-22
TOTAL	20 005 841	38 195 192	-18 189 351

AC 72 Charges reportées

Libellés	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Frais d'acquisition reportés	3 993 282	3 522 135	471 147
TOTAL	3 993 282	3 522 135	471 147

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	2014	2013	Variation
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	18 964 372	16 976 808	1 987 564
AC732 Estimation de réassurance	287 000	60 400	226 600
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges payées d'avance	922 262	849 102	73 160
Autres produits à recevoir	99 299	114 457	-15 158
commissions à recevoir	573 908	518 694	55 214
TOTAL	20 846 841	18 519 461	2 327 380

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit:

	CAPITAUX PROPRES 2013 AVANT AFFECTATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2014	CAPITAUX PROPRES 2014 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	13 644 319	1 753 970			15 398 289
Résultats reportés	65 308 344	13 086 223			78 394 567
Résultat de l'exercice 2013	18 740 071	-14 586 223	-4 153 848		0
Résultat de l'exercice 2014				22 298 868	22 298 868
TOTAL	249 700 427	253 970	-4 153 848	22 298 868	268 099 418

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2014 sont imputés au fond social (253 970 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

❖ PA2- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2014 à 3 572 000 dinars représentent des provisions pour litiges.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Désignation	2014	2013	Variation 2014	Variation 2013
Prov.pour primes non acquises	65 615 556	57 635 930	7 979 626	6 870 691
Prov.Mathématiques Vie	36 446 316	31 065 535	5 380 781	7 120 742
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	6 106 659	5 520 862	585 797	912 072
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	400 421 455	390 651 102	9 770 353	12 941 214
Prov.Mathématiques des Rentes	16 397 432	17 100 208	-702 776	-1 124 548
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	237 887	230 957	6 930	-25 052
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	10 323 806	9 616 108	707 698	1 269 567
Prov pour Egalisation			0	-5 172
Prov pour Egalisation décés	242 000	242 000	0	0
Prov pour risques en cours	60 543	530 652	-470 109	-698 686
TOTAL	535 851 654	512 593 354	23 258 300	27 260 828

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2014	Valeur Brute au 31/12/2013	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	3 374 228	3 100 372	273 856
Dépôts en garantie des PSAP	14 045 768	15 643 952	-1 598 184
TOTAL	17 419 996	18 744 324	-1 324 328

❖ PA6 Autres dettes

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	2014	2013	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	4 486 023	3 876 900	609 123
Autres Crédeurs	13 127 693	12 394 458	733 235
TOTAL	17 613 716	16 271 358	1 342 358

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	2014	2013	Variation
Rétrocessionnaires	507 440	566 803	-59 363
Cédants	4 337 043	6 668 624	-2 331 581
Cessionnaires	4 755 384	6 835 440	-2 080 056
TOTAL	9 599 867	14 070 867	-4 471 000

PA63-Autres dettes

Désignation	2014	2013	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 622 476	3 558 483	63 993
Personnel	4 827 029	4 255 575	571 454
Etat , Organisme de sécurité sociale	5 673 414	4 752 815	920 599
Autres Crédeurs divers	7 713 420	6 961 089	752 331
TOTAL	21 836 339	19 527 962	2 308 377

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	2014	2013	Variation
Charges à payer	3 710 711	3 158 034	552 677
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 579	123 565	-121 986
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	2 721	10 910	-8 189
Intérêts de retard des traites	135 134	134 023	1 111
Intérêts sur les cautions à payer	130 752	96 000	34 752
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 245 944	1 467 638	-221 694
TOTAL	5 226 841	4 990 170	236 671

10-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

1- Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 250 775 778 DT en 2014 contre 225 493 778 en 2013, soit une variation nette 25 282 000 DT.

Libellés		Opérations brutes 2014	Cessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
Primes émises non vie	PRNV1	278 671 359	37 204 527	241 466 832	215 633 138
Primes émises vie	PRV1	9 536 701	227 755	9 308 946	9 860 640
	Total	288 208 060	37 432 282	250 775 778	225 493 778

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 197 668 720 DT en 2014 contre 180 074 957 DT en 2013 enregistrant une évolution de 17 593 763 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes 2014	Cessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
Non vie					
Montants payés	CHNV11	190 452 223	18 598 968	171 853 255	171 566 920
Variation de la PSAP	CHNV12	9 770 353	-12 909 410	22 679 763	4 937 876
	Total non vie	200 222 576	5 689 558	194 533 018	176 504 796
Vie					
Montants payés	CHV11	2 549 905		2 549 905	2 658 089
Variation de la PSAP	CHV12	585 797		585 797	912 072
	Total vie	3 135 702	0	3 135 702	3 570 161
	Total général	203 358 278	5 689 558	197 668 720	180 074 957

3-Variation des autres provisions techniques

Libellés		2014	2013	variation
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-702 776	-1 124 549	421 773
var.provisions pour risques en cours		-470 109	-698 685	228 576
	Total non vie	-1 172 885	-1 823 234	650 349
Vie				
var.provisions mathématiques		5 380 780	7 120 742	-1 739 962
	Total vie	5 380 780	7 120 742	-1 739 962

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libellés		Opérations brutes 2014	Cessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
Non vie					
participations aux bénéfices payés		4 225 784	341 378	3 884 406	1 328 985
ristournes		298 600		298 600	414 060
provisions pour participation aux bénéfices		793 938	1 117 778	-323 840	-1 683 598
provisions pour ristournes		-86 240		-86 240	452 807
	Total non vie	5 232 082	1 459 156	3 772 926	512 254
Vie					
participations aux bénéfices payés		5 036		5 036	
provisions pour participation aux bénéfices		6 930		6 930	25 052
	Total vie	11 966	0	11 966	25 052

5-Frais d'exploitation

Libellés		2014	2013	Variation
Non vie				
Frais d'acquisition	-	15 706 974	14 121 380	1 585 594
Var.des frais d'acquisition reportés	+	471 147	386 882	84 265
frais d'administration	-	23 929 842	23 235 882	693 960
commissions reçues des réassureurs	+	7 903 514	7 129 183	774 331
Total non vie	CHNV4	31 262 155	29 841 197	1 420 958
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 725 341	1 843 555	-118 214
frais d'administration	-	1 443 569	1 532 791	-89 222
commissions reçues des réassureurs	+	0	717	-717
Total vie	CHV4	3 168 910	3 375 629	-206 719

6-Autres charges techniques

Libellés		2014	2013	Variation
Non vie				
Autres charges techniques	-	17 051 792	15 561 351	1 490 441
Total non vie	CHNV5			
Vie				
Autres charges techniques	-	294 912	269 745	25 167
Total vie	CHV5	294 912	269 745	25 167

7-Autres Produits techniques

Libellés		2014	2013	Variation
Non vie				
Produits techniques	PRNV2	630 178	389 931	240 247
Vie				
Produits techniques	PRV2	407	198	209
Total		630 585	390 129	240 456

8-Produits et charges des placements

Désignation		2014	2013
Produits de placements			
Revenus des placements	PRNT13 + PRV23	40 172 084	36 787 243
Revenus des placements immobiliers		400 771	421 254
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		31 921 669	28 736 988
Revenus des participations		6 285 311	6 500 159
autres revenus		1 564 333	1 128 842
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNT13 + PRV23	12 272 678	8 869 842
Profits provenant de la réalisation des placement	PRNT14 + PRV24	9 051 647	6 948 296
TOTAL		61 496 409	52 605 381
Charges de placements			
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	1 397 050	1 349 159
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	13 799 089	12 175 711
Pertes provenant de la réalisation des placement	CHNT13 + CHV93	1 796 464	1 105 006
TOTAL		16 992 603	14 629 876
Revenus nets		44 503 806	37 975 505

9- les charges par nature : les frais généraux et les dotations

Désignation	2014	2013
salaires et compléments de salaires	21 932 060	19 762 487
charges sociales	7 939 295	7 317 644
autres charges	1 711 734	1 163 496
Total charges de personnel	31 583 089	28 243 627
charges de commissions	20 131 449	17 972 037
Impôts et taxes	7 420 957	6 549 363
Autres charges (dotation amortiss., provision, autres....)	13 380 877	14 589 034
Total des charges par nature	72 516 372	67 354 061

10- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2014	2013
Total des charges affectées au compte technique Vie	3 613 775	3 803 373
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	68 024 705	62 758 220
Frais de gestion des placements	877 872	792 468
TOTAL	72 516 352	67 354 061

11- Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 287 190 440 dinars, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	211 359 678
CENTRE	59 320 558
SUD	16 510 204
TOTAL	287 190 440

12- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	28 821 417
Réintégrations	22 027 132
Déductions	- 32 212 694
Résultat fiscal	18 635 855
Impôt sur les sociétés (35%)	6 522 549
Résultat Net de l'exercice	22 298 868

12-ANNEXES (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

1. Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2014
2. Résultat technique de la catégorie d'Assurance Non vie au 31/12/2014

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2014

DESIGNA TION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2014
	AU 1/01/2014	ACQUISITION 2014	CESSION 2014	AU 31/12/2014	AU 1/01/2014		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2014		
					AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
ACTIFS INCORPORELS	2 019 255	1 849 089	0	3 868 344	1 682 304		107 753		0		1 790 057		2 078 287
LOGICIELS	1 875 004	1 849 089		3 724 093	1 573 065		72 741				1 645 806		2 078 287
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
AUTRES ACTIFS	103 251			103 251	68 239		35 012				103 251		0
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	12 334 229	1 328 544	118 363	13 544 410	9 688 309		589 040		118 363		10 158 986		3 385 424
MATERIEL DE TRANSPORT	697 245	35 601	118 363	614 483	488 703		94 915		118 363		465 255		149 228
MMB	2 159 324	395 870		2 555 194	1 737 210		75 652				1 812 862		742 332
MATERIEL INFORMATIQUE	4 081 621	476 057		4 557 678	3 122 183		253 132				3 375 315		1 182 363
A.A.I.	5 396 039	421 016		5 817 055	4 340 213		165 341				4 505 554		1 311 501
PLACEMENTS	647 830 397	756 143 971	707 655 436	696 318 932	4 143 856	15 559 806	506 402	13 669 209	53 124	12 259 489	4 597 134	16 956 338	674 765 461
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS	25 520 033	1 845 098	177 081	27 188 050	4 143 856	66 999	506 402		53 124	13 188	4 597 134	53 811	22 537 105
D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION													
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONCIER	118 300			118 300		18 300						18 300	100 000
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES													
AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	77 219 826	3 142 639	1 801 141	78 561 324		11 463 516		10 752 054		9 276 432		12 939 138	65 622 186
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
ACTIONS	32 468 409	1 134 299	93 375	33 509 333		3 296 924		2 917 155		2 935 291		3 278 788	30 230 545
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	453 055 852	574 300 000	535 783 100	491 572 752		650 502						650 502	490 922 250
PRET AU PERSONNEL	7 090 795	3 716 610	1 576 784	9 230 621		63 565				47 766		15 799	9 214 823
AUTRES	46 844 334	167 685 214	162 535 460	51 994 088									51 994 088
CREANCES POUR ESPECES DEPOSES	5 512 848	4 320 111	5 688 495	4 144 464									4 144 464

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2014

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	74 292 825		16 072 468	18 622 482	8 269 078	4 699 137	146 567 602	2 168 141	270 691 733
Primes émises	74 506 828		15 391 940	19 961 478	8 197 630	4 640 597	153 826 939	2 145 947	278 671 359
Variation des Primes non acquises	-214 003		680 528	-1 338 996	71 448	58 540	-7 259 337	22 194	-7 979 626
CHARGES DE PRESTATION	-64 246 059	-642 126	-4 207 975	-9 575 026	-961 076	-101 727	-119 860 161	544 460	-199 049 690
Prestations et Frais payés	-64 702 981	-1 381 105	-13 410 764	-9 054 872	-2 029 613	-77 264	-98 926 583	-869 039	-190 452 221
Charges des provisions pour prestations	456 922	738 979	9 202 789	-520 154	1 068 537	-24 463	-20 933 578	1 413 499	-8 597 469
Solde de souscription	10 046 766	-642 126	11 864 493	9 047 456	7 308 002	4 597 409	26 707 441	2 712 601	71 642 042
Frais d'acquisition	-2 850 158		-879 711	-1 437 210	-502 738	-85 239	-9 426 801	-53 968	-15 235 826
Autres charges de gestion nettes	-9 856 436	-240 938	-1 656 117	-4 069 575	-1 414 277	-269 476	-22 054 762	-789 876	-40 351 457
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-12 706 594	-240 938	-2 535 828	-5 506 785	-1 917 015	-354 715	-31 481 563	-843 844	-55 587 282
Produits nets de placements	1 352 558	1 117 959	971 298	2 356 146	390 246	360 386	21 233 284	290 816	28 072 693
Participation aux résultats	-1 974 963		-981 986	-1 424 956	11 945	45 376	-897 657	-9 842	-5 232 083
Solde Financier	-622 405	1 117 959	-10 688	931 190	402 191	405 762	20 335 627	280 974	22 840 610
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-483 181		-10 647 980	-11 734 672	-5 769 762	-4 211 233	-3 723 755	-132 217	-36 702 800
les prestations payés	308 143	33 387	11 722 483	3 708 883	2 480 864	65 859	208 064	71 284	18 598 967
les charges de provi. pour prestations	286 802	-27 071	-9 070 279	-2 997 393	-841 430	-192 113	-55 978	-11 948	-12 909 410
la participation aux résultats			702 556	534 032	222 568				1 459 156
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 966 969	1 949 301	1 779 774	192 737	1 999 580	15 153	7 903 514
Solde de réassurance / rétrocession	111 764	6 316	-5 326 251	-8 539 849	-2 127 986	-4 144 750	-1 572 089	-57 728	-21 650 573
Résultat technique	-3 170 468	241 211	3 991 726	-4 067 989	3 665 193	503 706	13 989 416	2 092 002	17 244 797
<i>Informations complémentaires</i>									
Provisions pour Primes non Acquises clôt	273 556		1 985 869	5 372 020	934 610	3 770 524	52 195 903	1 083 074	65 615 556
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	59 553		2 666 397	4 033 024	1 006 058	3 829 064	44 936 566	1 105 268	57 635 930
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	20 934 203	2 508 119	8 386 139	32 902 046	2 357 468	2 425 944	327 694 423	3 213 114	400 421 456
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	21 391 125	2 544 322	17 403 504	32 413 106	3 426 005	2 401 481	306 444 946	4 626 613	390 651 102
Autres Provisions techniques clôture	1 922 404	16 397 432	1 851 685	3 617 925	2 645 420	4 130	584 785		27 023 781
Autres Provisions techniques Réouverture	2 070 487	17 100 208	1 243 323	2 996 028	3 209 906	50 817	818 199		27 488 968